

Hyères : agression d'un policier, mais les rappers peuvent continuer à appeler à tuer les Keufs

écrit par Christine Tasin | 3 novembre 2018

PARQUET
DU
TRIBUNAL
DE GRANDE
INSTANCE
DE PARIS

■
Section AC4

Presse - Protection
des Libertés

Paris, le 13 février 2015

Le procureur de la République

à

Madame Christine TASIN
Présidente de l'Association Résistance
républicaine
101, avenue du général Leclerc
75685 PARIS cedex 14

Objet : Votre plainte du 5 décembre 2014
Nos références : Numéro de parquet : P 15 007 000 501

Madame,

J'ai bien été destinataire de votre plainte en date du 5 décembre 2014, par laquelle vous dénoncez sur le fondement de l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881 les propos du rappeur Médine tels que diffusés sur Youtube.

Après examen des termes incriminés, notamment au regard de la jurisprudence en la matière, les faits dénoncés ne me sont pas apparus suffisamment constitués.

En conséquence, j'ai procédé au classement sans suite de votre plainte sous le numéro visé en références.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de ma considération distinguée.

P/Le procureur de la République,



Et un de plus...

Le métier de policier devient le plus dangereux de France, grâce à Macron, Hollande et les différents ministres de l'Intérieur qui se sont succédé à la tête de l'Etat. Il y en a même un qui brigue la Mairie de Barcelone ! Sûrs d'eux et fiers d'eux !

Le policier en civil de la brigade anti-criminalité (BAC) de Toulon a été agressé jeudi, vers 05h00, devant son domicile en s'opposant au cambriolage de son véhicule. Il est parvenu à mettre en fuite deux individus, qui ont abandonné sur place une carte d'identité et un téléphone portable.

« Quelques minutes plus tard, une dizaine d'individus revenaient, armés de barres de fer et autres, ils lui disaient l'avoir reconnu comme 'flic' et l'agressaient violemment », précise dans un communiqué le syndicat Unité SGP Police-F0.

Blessé aux côtes, le policier est finalement parvenu à échapper à ses agresseurs qui l'ont « menacé de mort et de toutes sortes de vengeance sur son épouse », ajoute le communiqué.

Lire l'ensemble de l'article ici :

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2018/11/02/97001-20181102FILWWW00044-hyeres-un-policier-agresse-devant-chez-lui.php>

Si c'était la première fois...

Hélas non, les règlements de compte contre nos policiers se multiplient, et les CPF qui attaquent en bande, en lâches qu'ils sont, ne cachent pas leur haine de la loi qu'ils incarnent. Sans parler de la « purge » du 31 Octobre dernier.

Quelques exemples...

<http://resistancerepublicaine.com/2018/06/26/dijon-tentative-d-e-meurtre-sur-un-policier-en-civil-qui-a-donne-ses-coordonnees-aux-agresseurs/>

Agresseurs identifiés, aucun condamné...

<http://resistancerepublicaine.com/2014/03/26/le-policier-heros-est-encore-et-toujours-menace-et-ses-agresseurs-libres-par-jeanlg75/>

Et un déséquilibré en HP... Peut-être déjà dehors :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/06/03/orleans-il-menace-de-tuer-les-enfants-du-policier-hospitalise-car-desequilibre/>

Ils s'en prennent même aux surveillants de prison :

<http://resistancerepublicaine.com/2016/09/06/tentative-dassassinat-dun-surveillant-a-la-prison-dosny-des-agresseurs-radicalises-et-organises/>

Pendant ce temps, les rappeurs peuvent continuer, sous prétexte que ce serait de l'art, à appeler à tuer les Keufs... C'est beau la liberté d'expression, dans un seul sens.

Elams tourne une video, déversant sa haine sur les policiers ces « fils de pute » :

<http://resistancerepublicaine.com/2017/02/02/rappeur-elams-cest-laguerre-lapolicenousemmerde-emeute-a-venissieux-pour-quand-le-karscher/>

Jo le Pheno crie : J'pisse sur la justice et la mère du Commissaire. Où sont les condés ? On va les dompter.

Et 113 : *Face à la police, me rendre hors de question, L'uniforme bleu, depuis tout p'tit nous haïssons , Produits stupéfiants et pe-pom comme protection, Faut qu'on s'fasse la*

malle, On remballe, Et on leur pète leur fion.

Youl est gentil, lui, il veut juste les enfermer en HP : « *que dire des forces de l'ordre, tous des abrutis congénitaux qu'on devrait sortir des commissariats pour enfermer dans des hôpitaux* » ?

D'ailleurs ils appellent à la haine et à la violence sur tout ce qui est contraire à leurs coutumes de blédards, en toute impunité.

Niska appelle à enfermer les filles « égarées », à les violer ? Pas de souci pénal. C'est de l'art, qu'on vous dit.

<http://resistancerepublicaine.com/2018/06/15/le-rapporteur-niska-en-concert-a-ivry-sur-seine-le-maire-philippe-bouyssou-dit-beni-oui-oui/>

On rappellera le cas lourd **Médine**, on a déjà tout dit de lui : « *Crucifions les laïcards comme à Golgotha* » Le parquet avait classé sans suite ma plainte contre lui :

PARQUET
DU
TRIBUNAL
DE GRANDE
INSTANCE
DE PARIS

■
Section AC4

Presses - Protection
des Libertés

Paris, le 13 février 2015

Le procureur de la République

à

Madame Christine TASHI
Présidente de l'Association Résistance
républicaine
191, avenue du général Leclerc
75005 PARIS cedex 14

Objet: Votre plainte de 3 décembre 2014
Références: Numéro de dossier : P 13 007 000 500

Madame,

J'ai bien été destinataire de votre plainte en date du 3 décembre 2014, par laquelle vous dénoncez sur le fondement de l'article 24 de la loi du 29 juillet 1981 les propos du rappeur Médine tels que diffusés sur YouTube.

Après examen des termes incriminés, notamment au regard de la jurisprudence en la matière, les faits dénoncés ne me sont pas apparus suffisamment constitués.

En conséquence, j'ai procédé au classement sans suite de votre plainte sous le numéro visé en références.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de ma considération distinguée.

Le procureur de la République,



<http://resistancerepublicaine.com/2015/02/23/le-parquet-classe-sans-suite-ma-plainte-contre-le-rappeur-medine/>

Black M, lui, a droit à l'homophobie la plus éhontée : « *il faudrait couper le sexe des pédés* »

Aux Etats-Unis, un rappeur pend un enfant blanc dans son clip :

<http://resistancerepublicaine.com/2017/09/16/un-rappeur-noir-pend-un-enfant-blanc-sur-sa-derniere-video-musicale/>

Ah, si une condamnation quand même... à l'euro symbolique pour le **rappeur** qui chantait « *nique la France* ».

<http://resistancerepublicaine.com/2018/01/15/nique-la-france-le-rappeur-condamne-a-leuro-symbolique/>

Mais pour le reste, plutôt les honneurs. On se souvient de **Black M**, qui disait sa haine des la France, pays de Kouffars, invité à venir piétiner les tombes de nos poilus et, à défaut, invité à l'Elysée par Hollande-Royal (répétition avant le 21 juin 2018 organisé par Macron):

<http://resistancerepublicaine.com/2017/04/13/la-boum3-a-lelysee-avec-le-rappeur-black-m-qui-traite-la-france-de-pays-de-kouffars/>

Le doux **Bubba** avait même eu l'honneur de voir une pièce frappée à son effigie par la Monnaie de Paris

<http://resistancerepublicaine.com/2014/04/28/la-monnaie-de-paris-retire-la-piece-a-leffigie-du-rappeur-booba-qui-ne-la-meritait-pas-de-toutes-manieres/>

Je me dis souvent que, si je ne chantais pas aussi faux, je devrais rapper ma haine de l'islam... Mais je sais, de façon certaine, que, dans ce cas, je serais quand même devant les tribunaux...